



Le gouvernement togolais ne sait plus vraiment comment s'y Me Zeus Ajavon, Coordinateur CST prendre ; l'état se resserre autour de lui avec le mécontentement généralisé. Et voilà, il navigue à vue avec des interpellations en cascade des responsables du Collectif « Sauvons le Togo ».

Ce serait vraiment faire preuve de cécité intellectuelle à dire que tout va au Togo comme le laissent croire certains inconditionnés du pouvoir. Même si ils Me Jil-Benoît Afangbedji semblent le cacher, on note une véritable insomnie, un malaise profond dans leurs rangs. Et comme on s'y attendait, en réaction aux mouvements de colère, le gouvernement répond par des grenades lacrymogènes et des interpellations. Une attitude qui l'emmène à naviguer d'ailleurs à vue. Les grenades lacrymogènes n'ont pas tardé à s'inviter dans la réponse du gouvernement dès les premières heures des manifestations du Collectif « Sauvons le Togo ».

On en dénombre plus d'une centaine de blessés selon le Collectif avec des bastonnades même dans des maisons et églises. Le samedi 16 juin, les grenades lacrymogènes ont été une fois encore utilisées pour réprimer la traditionnelle marche de protestation du Front républicain pour le changement (FRAC). Me Raphael Kpandé Adjare Mais, dès l'aube déjà, un important dispositif de forces de l'ordre a été déployé pour encercler les domiciles de certains leaders du FRAC notamment Jean-Pierre Fabre et Prof. Aimé Gogué. Dans la même journée, d'autres interpellations se sont invitées dans la stratégie réponse du gouvernement. Cette fois-ci ce ne sont plus des citoyens qui manifestaient leur ras-le-bol dans les rues de Lomé mais plutôt les responsables du Collectif.

Le Coordonateur du Collectif Me Zeus Ajavon, le rapporteur général, Me Raphael Kpandé Adzaré et le trésorier adjoint Me Gil-Benoit AFANGBEDJI ont été interpellés par le capitaine Akakpo du service de renseignement et d'investigation. Invités à la gendarmerie, ils ne seront plus rentrés chez eux et vont plutôt y passer la nuit. Ils y sont gardés sans qu'aucune charge ne leur soit notifiée. Et selon les normes, ils ne devront pas faire plus de 48 heures en détention. Mais avant être déférés à la prison civile de Lomé, les charges retenues contre eux devront leur être notifiées. Aux dernières nouvelles, ils viennent d'être remis en liberté en attendant leur procès, dit-on. Autant d'incongruités qui montrent que c'est la panique à bord du

bateau RPT-UNIR. Il navigue d'ailleurs à vue.

Toute la communauté internationale est déjà bien alertée sur la crise sociopolitique togolaise et surtout, la réponse du régime RPT-UNIR bientôt vieux de 50 ans au pouvoir dans un pays qui se dit respectueux des valeurs démocratiques. Devra-t-on le rappeler, les hostilités devraient reprendre mardi à Lomé. Le Collectif appelle les citoyens à descendre dans les rues.

Sylvio Combey, journaliste Togolais indépendant.

